Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_31-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de LORIENT

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
QUAI 9 - TARIFS SAISON 2026/2027

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 28 mai 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 34

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme KERARON, M. FOSSÉ, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme LE BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme BUSSENEAU, Mme PLESTAN, Mme LE HUEC, Mme LOPEZ-LE GOFF, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M. BERTHET, M. DELLA, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. FUCHS, M. HENAFF, Mme LE COZ, Mme COHO

Absents excusés :
M. KIEN donne pouvoir à Mme LE GAL jusque 18h36
Mme PEYRE donne pouvoir à M. CARRERIC
Mme LOPEZ-LE GOFF arrive à 18h12

Mme DUMONT est élue secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de M. KIEN

La neuvième saison de Quai 9 s'est achevée le 12 mai 2026 et déjà s'annonce la saison suivante. Le succès rencontré par la programmation passe, au-delà des choix artistiques, par une tarification adaptée donnant accès au plus grand nombre à la culture, prenant en compte la diversité des situations, tout en restant lisible.

Pour la saison 2026-2027, il est proposé la grille tarifaire suivante :

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_31-DE

- ✓ L'arrêt d'une grille autour de 10 tarifs différents, allant de **3 € à 35,95 €** en la déclinant comme suit : 3€, 5,00€, 5,30€, 9,55€, 14,30€, 18,55€, 23,25€, 27,50€, 31,70€, 35,95€.

- ✓ Un système de catégorie de spectacle : A, B, C, D en fonction du coût artistique des spectacles.

- ✓ Le fléchage du **tarif à 3 €** (dans le cadre des spectacles jeune public) sur les seuls publics des crèches, écoles maternelles et élémentaires et centres de loisirs de Lanester.

- ✓ Un **tarif abonné Quai 9**
  Ce tarif s'applique sans distinction d'origine géographique.

  L'abonnement repose sur une réservation – a minima – de 4 spectacles à choisir dans toute la programmation, à l'exception des :

  - Spectacles « jeune public »
  - Représentations scolaires
  - Spectacles relevant d'un partenariat avec les structures culturelles du Pays de Lorient, telles que l'Hydrophone pour les « Indisciplinées », par exemple.

  L'abonnement Quai 9 permet de bénéficier des billets « tarif réduit » dans les salles de spectacles partenaires, notamment celles du Pays de Lorient (sauf le Haras National d'Hennebont et le Grand Théâtre à Lorient, qui ne pratiquent plus d'abonnements). De la même manière, réciproquement, les abonnés des autres salles de spectacles partenaires bénéficient d'un « tarif réduit » à Quai 9 (sauf le Haras National d'Hennebont et le Grand Théâtre à Lorient, qui ne pratiquent plus d'abonnements).

- ✓ Un **tarif 12 - 25 ANS**
  Ce tarif s'applique sans distinction d'origine géographique et sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, passeport...).

- ✓ Un tarif unique pour tous les spectacles et **pour tous les collégiens et lycéens** du Pays de Lorient, dans le cadre d'une sortie scolaire (parcours du spectateur) à 5,00€.

- ✓ Un **tarif MINI à 5 € à destination des demandeurs d'emplois, des bénéficiaires de minima sociaux et des moins de 12 ans**
  Ce tarif s'applique sans distinction d'origine géographique et sur présentation de justificatifs, tant pour les demandeurs d'emplois que les bénéficiaires de minima sociaux : bénéficiaires RSA, ASPA (allocation solidarité personnes âgées), AAH (allocation adulte handicapé) ainsi que pour les enfants de moins de 12 ans.

- ✓ Un **tarif location**
  Ce tarif s'applique sans distinction d'origine géographique
  Il correspond aux billets achetés jusqu'à la veille du spectacle ainsi qu'à ceux vendus sur la billetterie en ligne.

- ✓ Un **tarif réduit**
  Ce tarif s'applique sans distinction d'origine géographique et sur présentation de justificatifs.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_31-DE

Il s'applique aux comités d'entreprises conventionnés, aux détenteurs de la carte CEZAM, de la carte famille nombreuse, aux abonnés des autres salles du pays de Lorient et aux groupes à partir de 12 personnes.

- ✓ Un **tarif pour les spectacles « jeune public »**
  Ce tarif de 5 €, par personne, s'applique sans distinction d'origine géographique et s'adresse tant aux enfants qu'aux adultes, pour les spectacles référencés « jeune public ».

- ✓ Un **tarif « gratuit » pour favoriser l'accessibilité**
  Ce tarif s'applique sans distinction d'origine géographique, il est accordé à la personne accompagnante, lorsque la mention « *besoin d'accompagnement* » figure sur la carte d'invalidité.

- ✓ Un tarif pour **les stages de pratiques artistiques** tout public (danse, théâtre...) : tarif plein : 20,00€ / tarif réduit : 15,00€ (*) / tarif mini : 5,00€ (**)

(*) (**) voir plus haut les conditions pour bénéficier des prix « réduit » et « mini »

- ✓ Un tarif pour **le workshop** organisé dans le cadre de l'événement Unité Urbaine : Tarif plein 17€ et 5€ pour les 14-25 ans adhérents au Studio.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_31-DE

CATEGORIE DE SPECTACLE	TARIF PLEIN	TARIF LOCATION	TARIF REDUIT (comités d'entreprise, familles nombreuses, abonnés autres salles de spectacle du Pays de Lorient)	TARIF ABONNE QUAI 9	TARIF 12 – 25 ANS	TARIF MINI (demandeurs d'emplois, bénéficiaires des minimas sociaux & Enfants moins de 12 ans)	TARIF SPECTACLE JEUNE PUBLIC	TARIF crèches, écoles maternelles & Elémentaires & centres de loisirs de Lanester	TARIF GRATUIT accompagnateur
A	35,95	31,70	27,50	23,25	18,55	5	5	3	0
B	31,70	27,50	23,25	18,55	14,30	5	5	3	0
C	27,50	23,25	18,55	14,30	9,55	5	5	3	0
D	23,25	18,55	14,30	9,55	5,30	5	5	3	0

Les recettes seront imputées à l'article 7062 du budget de la Ville.

Vu l'avis favorable des membres de la Commission Vie Culturelle réunie le 19 mai 2026,

Considérant la volonté de maintenir des tarifs spécifiques pour certaines catégories d'usagers (tarifs mini, scolaires) et/ou d'offres culturelles (stages, workshops, jeune public)

Considérant les orientations budgétaires 2026 retenant une augmentation de 1% des tarifs municipaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article unique : VALIDE les tarifs de la saison 2026 – 2027 de Quai 9 tels qu'énoncés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★